



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Modernisation du matériel roulant des trains de nuit

Question écrite n° 14260

Texte de la question

Mme Florence Lasserre-David attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur l'urgence qu'il y a à moderniser le matériel roulant qui circule sur le Réseau ferré national. La question de Mme la députée porte, plus spécifiquement, sur le renouvellement du parc des wagons-lits qui sert aux Intercités de nuit (ICN). Aussi, elle lui demande de bien vouloir préciser quels sont les engagements, en termes d'investissements financiers, pris par l'État - en qualité d'autorité organisatrice des trains d'équilibre du territoire - et de SNCF-Mobilités, pour assurer un niveau de confort des trains -couchettes, à la hauteur des attentes des voyageurs.

Texte de la réponse

Lors de son déplacement en train de nuit dans les Hautes-Alpes le 22 septembre dernier, la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, a réaffirmé que le train de nuit a un avenir car il constitue une bonne solution pour l'accessibilité des territoires et un atout pour le développement économique et touristique. L'État s'est ainsi engagé pour la pérennité des deux lignes de nuit des trains d'équilibre du territoire (TET) existantes, Paris-Briançon et Paris-Rodez/Latour-de-Carol. Leur convention d'exploitation sera ainsi reconduite au-delà 2020. La ministre chargée des transports a enfin annoncé que l'ensemble des voitures sera rénové pour assurer la robustesse et la sécurité des rames, mais aussi pour répondre à la demande légitime des voyageurs d'amélioration du confort. Cette rénovation permettra de remplacer les couchettes, d'installer des prises électriques, de rénover les sanitaires et d'équiper les voitures du Wi-Fi. Ce sont plus de 30 M€ qui seront engagés par l'État. Le calendrier du processus industriel de rénovation est toujours à l'étude. Les livraisons devraient s'échelonner en 2021 et 2022.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Lasserre](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14260

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2018](#), page 10146

Réponse publiée au JO le : [26 mars 2019](#), page 2835